Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024 Publié le 0 4 AVR. 2024



ID: 001-210103602-20240402-2024_10-DE

République française Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

Présents : 12

<u>Présents</u>: Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle

Votants: 16 LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE,

Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD

<u>Absents excusés:</u> Angélique NICOSIA (procuration à Michel BRULHART), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Loïc CHRISTIN (procuration à Frédéric LEGER), Claude MOREIRA

(procuration à Patrick DUMAS)

Absents: Jean-Pierre DEMORNEX, Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance :

Emmanuelle LAURE

2024_10 - Objet : Cession terrain TERRA VISTA au profit de la commune de SAINT-JEAN-DE-GONVILLE des parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des démarches ont été engagées afin que les parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383 soient cédées à la commune à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

-ACCEPTE la cession terrain TERRA VISTA au profit de la commune de SAINT-JEAN-DE-GONVILLE des parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383.

-DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signature des documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré.

100

Le Maire,
Michel BRULHART